

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES SARTHOIS



Depuis près de 30 ans, le Département intervient avec une politique sur les ENS (Espaces Naturels Sensibles) qui vise à protéger et à mettre en valeur ces espaces remarquables.

17 sites sont aujourd'hui labellisés ENS de par les enjeux écologiques forts qu'ils comportent. Forêts, marais, tourbières, prairies humides, étangs, coteaux, landes, cavités, autant de milieux naturels, riches d'une faune et d'une flore souvent menacées, protégés dans le cadre du réseau de sites ENS mis en place par le Département. La gestion de ces sites relève soit du Département, soit de communes, de structures intercommunales ou encore d'associations.

De mars à septembre, des sorties gratuites sont proposées dans le guide des Rendez-vous nature, disponible sur demande au 02 43 54 74 25 ou sur www.sarthe.fr.



COMMENT S'Y RENDRE

Depuis la sortie du péage de La Ferté-Bernard (A11) prendre la direction de Mamers. Suivre la signalétique routière. Rendez-vous à l'entrée du site, sur le parking de l'entrée principale de l'ENS.



Coordonnées GPS : Latitude : 48.168128, Longitude : 0.633082

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Ce site est sensible par la rareté des espèces présentes. Merci de les respecter, de rester sur le sentier et de veiller à ne rien jeter ni détériorer (cueillette interdite).



Mairie de la Ferté-Bernard

13, rue viêt
72400 LA FERTÉ BERNARD
Téléphone 02 43 60 72 72
Messagerie : mairie@lafertebernard.fr
www.la-ferte-bernard.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

ESPACE NATUREL SENSIBLE SARTHOIS

Les Ajeux

LA FERTÉ-BERNARD



Bienvenue sur l'Espace Naturel Sensible des Ajeux

Circuit de 1.5 km
Durée : 1h à 1h30
Difficultés : Aucune

Accès libre : deux observatoires dont 1 couvert, pupitres, statuettes en bois tout au long du sentier.

Équipements : prévoir de bonnes chaussures de marche.



Accessible aux poussettes.

Des guides des sentiers sont disponibles auprès de la mairie ou de l'office de tourisme Entre Maine et Perche. Tél : 02 43 71 21 21
 Un livret BD et jeux associés consultable en ligne sur : sarthefr/ens



Accès PMR

- Parking
- Toilettes
- Sentier
- 13 postes de pêche*

- Chemin piétonnier temporaire
- Chemin piétonnier permanent
- - - Zone de pêche

LES PRAIRIES HUMIDES



De mai à septembre ces prairies révèlent des floraisons successives. Le printemps offre d'abondantes populations d'orchidées : l'Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*),

l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata*), la Platanthère verdâtre (*Platantera chlorantha*). Leurs présences correspondent à une gestion des prairies fauchées tardivement (fin septembre). Les herbes coupées sont rassemblées et exportées afin de ne pas enrichir le sol. En début d'été, la diversité et la qualité floristique des prairies humides de l'ENS des Ajeux dévoilent une autre floraison avec notamment la présence de la Gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*), la Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenteria*), la Salicaire, et la Centaurée (*Centauria maculosa*). Ces prairies humides favorisent la présence de carex et de joncs avec notamment le Jonc à deux tranchants (protection régionale et inscrite sur la liste rouge).



LES AJEUX : AU COEUR DE LA VALLÉE DE L'HUISNE



Les matériaux de sous-sol de ces prairies humides (graviers) ont servi à la construction de voies de chemin de fer, et de routes... Une modification du paysage s'est opérée au fil des années pour laisser place à un étang de 44 hectares, suite à l'exploitation d'une carrière.

Depuis 2017, la commune de la Ferté-Bernard avec le soutien du Département s'engage en faveur de la biodiversité. Des travaux de génie écologique sont effectués annuellement pour maintenir des habitats naturels existants tels que les prairies, mais aussi d'en créer de nouveaux. À l'heure actuelle ce site peut s'enorgueillir d'accueillir une importante compagnie de mouettes mélanocéphales et rieuses.

CE QUE VOUS POURREZ VOIR...



La Gesse de Nissolle
 (juillet à août)
 Mais aussi : l'Achillée (juin à août)



Le Flambé
 (juin et août)
 Mais aussi : la Belle dame (juin et août)



La Libellule déprimée
 (de juin à août)
 Mais aussi : L'Agrion de Mercure (juillet août)



L'Orchis bouc
 (mai - juin)
 Mais aussi : L'orchis à fleurs lâches (mai - juin)



La Grenouille verte
 Mais aussi : La Rainette arboricole



Rousserolle verd-rolle
 (mai - juillet)
 Mais aussi : Le Phragmite des joncs (avril à août), Bouscarle de Cetti (présente toute l'année)